

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018

DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2018 – 31



Objet : Nouveau Visuel de la carte Pass Pass

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Franck DHERSIN, le 02 Juillet 2018, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération 2018 – 01 portant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

Vu le Budget Primitif 2018 voté le 26 Mars 2018,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Considérant l'extension du Syndicat sur le périmètre des Hauts-de-France et l'accroissement de l'interopérabilité billettique auprès de ses membres et sur ce nouveau périmètre,

Considérant l'ensemble des services digitaux proposés par passpass.fr et l'intérêt pour l'usager d'en avoir connaissance, ainsi que l'intérêt pour les membres de communiquer sur leur offre de transport via ce media,

DECIDE

De modifier et d'adopter le visuel de la carte PassPass comme présenté en annexe jointe.

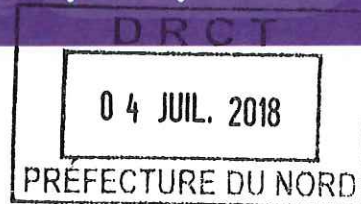
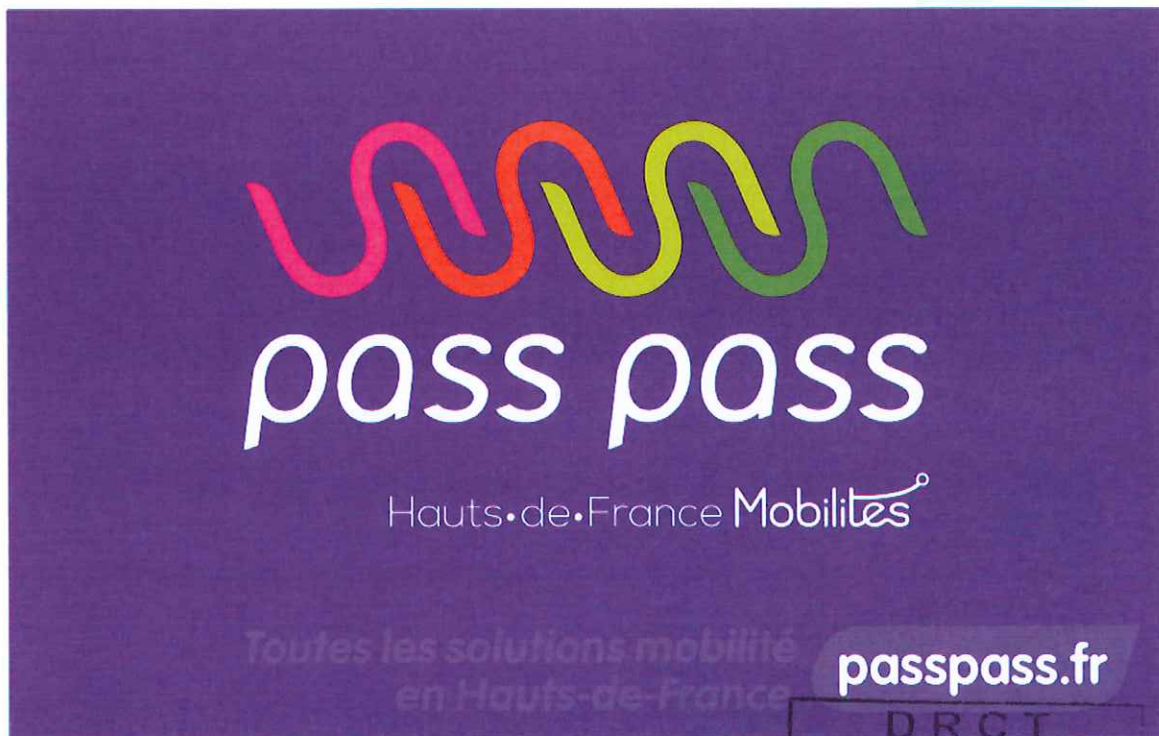
AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

Annexe à la délibération 2018-31



À chaque montée et à chaque correspondance, je bipe, je passe.



Carte émise par



**Julie
BARBIEUX**

valable jusqu'au : 24/06/2020

Carte N° 3 230 263 731

Chargez vos titres sur la carte.

Pour tout renseignement : transpole.fr, 03 20 40 40 40 ou en agence Mobilités Transpole.